

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU PETR DU PAYS DE THIERACHE
DU 16 FEVRIER 2018**

Date de convocation : 8 février 2018
Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres votant : 14

Présents avec voix délibératives : M. Christian BONIFACE, M. Xavier BOULANDE, M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Pierre DIDIER, M. Patrick DUMON, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Jean-François PAGNON, Mme Pascale PLOTTET, M. Thierry THOMAS, M. Thierry VERDAVAINE et M. Paul VERON.

Représenté avec voix délibérative : M. Pierre-Marie TELLIER par Mme Chantal HAUET.

Excusés avec voix délibératives : M. Patrick FEUILLET, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Présents : M. Bernard BASQUIN, Mme Julie BAUDUIN, M. Jean-Louis BRICOUT, Mme Estelle CALLAY, M. Loïc DEGUELDRE, Mme Morgane DELPEUCH, Mme Josiane GAUDENZI, M. François-Xavier FAVAUDON, Mme Virginie FLEURY, Mme Alice GRAVET, M. Philippe LEMOINE, M. Charles MARTIN et M. Yves-Marie SZYMUSIAK.

Absents excusés : M. Dominique BABSKI, M. Sébastien CARTON, Mme Denise CHARLIER, M. Maurice DEMEAUX, M. Jean-Luc EGRET, M. Nicolas FRICOTEAUX, Mme Marie-José JOSEPH, Mme Agathe KUSWIK, M. Vincent LAMOUREUX, M. Guy LE PROVOST, M. Patrice LEROUX, Mme Anne-Marie LEVIEL, M. Jean-François MARLOT, M. Guy MERESSE, M. Michel TELLIER, Mme Odile VALLIET, Mme Dominique VAN ELSLANDE, Mme Sabine VARAGO et M. Guy WAUTHIER.

Secrétaire de séance : Mme Pascale PLOTTET.

Le quorum étant atteint, la séance du Comité syndical peut débuter. Le Président remercie les membres présents.

Le compte-rendu de la réunion du Comité syndical du 18 décembre 2017 n'appelle aucune remarque de l'assemblée ; il est donc adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

- Communications préalables du Président ;
- Débat d'Orientation Budgétaire 2018 ;
- Questions diverses.

Le Président propose d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance, relatif au changement d'opérateur pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Les membres du comité syndical valident cet ajout.

COMMUNICATIONS PREALABLES DU PRESIDENT

1. **Conférence territoriale administrative du 11 janvier 2018** : Organisée par la Région Hauts-de-France au Familistère de Guise, cette réunion avait pour objectif d'échanger sur le contenu de la programmation d'actions de l'accord-cadre de l'espace de dialogue Aisne Nord/ Est Somme. Aucune discussion n'a eu lieu sur le sujet. La signature de l'accord-cadre, envisagée initialement à cette occasion, est reportée à une date ultérieure. La Région a profité de cette rencontre pour faire un point sur l'état d'avancement du SRADDET.
2. **Rencontre avec les hébergeurs du territoire le 26 janvier 2018** : Le Pays et l'Office de tourisme ont invité l'ensemble des hébergeurs à participer à une réunion d'information dédiée aux modalités d'instauration de la Taxe de séjour sur le territoire de la Thiérache. Suite à cette rencontre, deux propositions sont soumises aux élus :
 - La révision des montants validés pour la taxe de séjour Thiérache (délibération du 30/09/2016). Certains tarifs sembleraient disproportionnés par rapport à ceux pratiqués dans les départements limitrophes (Nord et Ardennes), notamment pour les catégories 3 et 4 étoiles. Une analyse comparative sera réalisée sur le sujet.
 - Différer l'instauration de la taxe de séjour au 1/01/2019Ces propositions étant validées par les élus du Pays, le Président demande à ce qu'un courrier soit adressé aux hébergeurs pour les en informer.
3. **Conférence de présentation du projet de Plan Alimentaire Territorial de Thiérache le 23 février 2018** : Cette réunion s'adresse à l'ensemble des élus du Pays, aux membres du comité LEADER ainsi qu'à tous les participants au Jeu de territoire organisé le 29/01/2016 sur le thème de l'alimentation. Copiloté par le Pays et l'INRA, cette rencontre prévoit 3 temps :
 - La présentation du concept de Plan Alimentaire Territorial,
 - Des témoignages de représentants de la profession agricole de Thiérache pour évoquer les enjeux productifs du territoire (herbe et vache) et les perspectives de valorisation des productions locales,
 - Un débat avec les participants.
4. **Réunion du Comité de Direction de l'office de tourisme le 16 mars 2018.**
5. **Organisation d'une rencontre territoriale dans le cadre du dispositif PIVER (plateforme d'information et de valorisation des études dans la Région Hauts-de-France pilotée par l'INSEE) le 13 avril 2018** : Cette rencontre est présidée par les Sous-préfectures de Vervins et de l'Avesnois. La mission principale de cette plate-forme est le partage de données à l'échelle de la région. Les collectivités qui réalisent l'étude sont ainsi invitées à déposer leurs données sur ce système informatique. La seconde mission est la programmation de rencontres territoriales afin de conduire des réflexions sur ces problématiques ou priorités du territoire.
6. **Candidature du Pays au Guide du Routard** : La candidature présentée par le Pays de Thiérache a été retenue par les éditions Hachette. Une 1^{ère} réunion d'information est programmée le 20 février à destination de l'ensemble des lauréats (6 sur 14 candidats).
7. **Participation aux salons** : L'équipe de l'Office de tourisme était présente au Salon Tourissima du 26 au 28 janvier dernier et l'équipe du service Habitat du Pays participera au Salon Habitat les 14 et 15 avril prochains à Vervins.

- 8. Réponse à l'appel à candidature pour l'expérimentation d'une démarche prospective visant à identifier et développer la vitalité sociale du territoire :** Le PETR du Pays de Thiérache associé à la Communauté de communes de la Thiérache Sambre et Oise a décidé de candidater à l'appel lancé par la Caisse des dépôts pour remobiliser le territoire et initier de nouvelles dynamiques citoyennes.

CHANGEMENT D'OPERATEUR POUR LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Par délibération le PETR du Pays de Thiérache a souscrit à la plateforme iXBus proposée par la société JVS-Mairistem pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. Celle-ci a fait l'objet de modifications pour se mettre en conformité avec les dernières évolutions réglementaires. Elle est désormais remplacée par le dispositif iXChange.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a décidé de changer d'opérateur pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ; approuvé l'adhésion du PETR du Pays de Thiérache aux services iXChange proposés par la société JVS Mairistem pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ; validé le contrat de souscription à la plateforme iXChange proposée par la société JVS Mairistem ; autorisé le Président à signer l'avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture de l'Aisne, représentant l'Etat à cet effet.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Contexte général

Le débat d'orientation budgétaire est la 1ère étape du cycle budgétaire, obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants et pour les EPCI qui comprennent une commune de plus de 3 500 habitants. Si l'EPCI compte plus de 10 000 habitants, il est désormais tenu de présenter un rapport sur les orientations budgétaires de la collectivité (Loi NOTRÉ). Il doit se tenir dans un délai maximal de 2 mois précédant le vote du budget.

Présentation du PETR du Pays de Thiérache

Le territoire : 4 Communautés de communes, 160 communes pour 74 500 habitants

Son fonctionnement : Comité syndical, Bureau et Commissions thématiques

Ses instances consultatives : le Conseil de développement et la Conférence des maires

Ses missions et le cadre stratégique de son action : le projet de territoire

L'équipe technique du PETR : 9 personnes (3 agents titulaires et 6 agents contractuels) représentant 8,4 temps plein.

1. Situation financière du PETR du Pays de Thiérache :

Etablissement public de coopération intercommunale sans fiscalité propre, le PETR du Pays de Thiérache est financé d'une part par les cotisations de ses Communautés de communes adhérentes et d'autre part par les subventions qu'il reçoit des différents financeurs (Europe, Etat, Région, Département et Agence de l'Eau Seine Normandie) pour la mise en œuvre de ses actions.

Les cotisations statutaires des Communautés de communes servent à financer les dépenses suivantes :

- Les frais de structure (frais de fonctionnement, emprunts, frais de personnels),
- Jusqu'en 2017, le coût du service Herbus à hauteur de 50 %,
- Et le coût de fonctionnement et le plan d'actions de l'Office de tourisme du Pays de Thiérache.

Les contributions financières des Communautés de communes apportées aux projets portés par le Pays sont calculées à partir d'une clé qui a fait l'objet d'une révision au cours de l'année 2017.

Cette clé repose sur deux critères : le nombre d'habitants pour 30% et le potentiel financier agrégé pour 70 %.

Cette nouvelle clé entrera en application à compter de 2018.

	Taux de référence 2017	Taux actualisé	Variation
CC Portes de la Thiérache	8,33 %	9,25 %	+ 0,92
CC Thiérache du Centre	39 %	37,07 %	- 1,93
CC Thiérache Sambre et Oise	25,62 %	25,45 %	- 0,17
CC Trois Rivières	27,05 %	28,22 %	+ 1,17

Estimation du Compte administratif 2017 du Pays de Thiérache :
Section de Fonctionnement

DEPENSES	Prévu	Réalisé (estimation)	Taux	RECETTES	Prévu	Réalisé (estimation)	Taux
Frais de structure	180 900,00 €	89 465,34 €	49,46%	Résultat reporté	258 611,56 €	258 611,56 €	100,00%
Mission d'études	280 568,88 €	42 760,04 €	15,24%	Atténuation de charges	28 000,00 €	14 023,03 €	50,08%
Service Herbus	160 000,00 €	26 616,89 €	16,64%	Produits des services et ventes	15 000,00 €	5 436,60 €	36,24%
Charges de personnel	483 100,00 €	375 977,45 €	77,83%	Dotations, subventions et participations	1 228 462,00 €	760 822,61 €	61,93%
Dépenses imprévues	16 000,00 €	0,00 €	0,00%	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	
Virement à la section d'inv.	36 000,00 €	0,00 €	0,00%	Produits exceptionnels	0,00 €	947,95 €	
Amortissements	34 392,57 €	33 685,57 €	97,94%	TOTAL	1 530 073,56 €	1 039 841,75 €	67,96%
Charges de gestion	5 000,00 €	5 000,00 €	100,00%				
Charges financières	20 000,00 €	3 873,96 €	19,37%				
Charges exceptionnelles (hors OT)	110 059,31 €	13 630,19 €	12,38%				
Participation OT	201 052,80 €	201 052,80 €	100,00%				
TOTAL	1 527 073,56 €	792 062,24 €	51,87%				

Résultat prévisionnel de la section de Fonctionnement : **+ 218 388.57 €**

M. Mathieu CANON s'interroge sur la durée des contrôles des dossiers subventionnés au titre du Programme LEADER précédent.

Mme Virginie FLEURY indique que l'ASP peut réaliser un contrôle des dossiers sur une période de 10 ans, y compris pour des dossiers ayant déjà fait l'objet de contrôles.

Estimation du Compte administratif 2017 du Pays de Thiérache

Section d'Investissement :

DEPENSES	Prévu	Réalisé (estimation)	Taux	RECETTES	Prévu	Réalisé (estimation)	Taux
Immobilisations financières	249 957,42 €	8 433,36 €	3,37%	Résultat reporté	208 895,84 €	208 895,84 €	100,00%
Dépenses imprévues	5 000,00 €	0,00 €	0,00%	Virement de la section de fonctionnement	36 000,00 €	0,00 €	0,00%
Emprunts	36 000,00 €	0,00 €	0,00%	amortissements	34 392,58 €	33 685,57 €	97,94%
Autres immobilisations financières	200,00 €	0,00 €	0,00%	dotations, fonds divers et réserves	7 202,00 €	7 202,00 €	100,00%
TOTAL	291 157,42 €	8 433,36 €	2,90%	subventions	4 667,00 €	0,00 €	0,00%
				Emprunts	0,00 €	0,00 €	
				TOTAL	291 157,42 €	249 783,41 €	85,79%

Résultat prévisionnel de la section d'Investissement : **+ 213 113.38 €**

Structure et gestion de la dette

En 2015, le PETR du Pays de Thiérache a souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations un emprunt de 460 000 € pour le financement de l'acquisition de ses locaux. D'une durée de 30 ans, cet emprunt est établi sur un taux variable, indexé sur le taux du livret A avec une marge sur annexe de 0.75 %. L'annuité de remboursement du capital s'élève à 15 334 € à laquelle s'ajoutent les intérêts d'emprunt. Au 1^{er} janvier 2018, le capital restant dû s'élève à 436 999.99 €.

Par ailleurs, le PETR a bénéficié du dispositif de pré financement du FCTVA sans frais, proposé par la Caisse des dépôts et consignations représentant un total de 41 140 €. Celui-ci a fait l'objet d'un 1^{er} remboursement en 2017 à hauteur de 20 570 € et sera soldé au cours du 2^{ème} trimestre 2018.

Depuis 2016, le PETR n'a plus recours aux lignes de trésorerie et ce, grâce aux avances de fonds sur cotisations versées par ses Communautés de communes membres dès le 1^{er} trimestre de l'année.

Dépenses générales

Les dépenses générales comprennent :

- Le remboursement d'emprunt et des intérêts,
- Les frais de télécommunication, d'affranchissement,
- Les dépenses d'électricité et de chauffage,
- Les frais de nettoyage des locaux,
- Les frais d'entretien et de maintenance,
- Les fournitures administratives, les frais de documentation générale, d'abonnement,
- Les coûts de location divers,
- Les frais de formation,
- Les frais de réception, de publicité,

- Les frais de déplacement,
- Les assurances.

Ces dépenses à caractère général seront reconduites en 2018.

2. Evolution prévisionnelle des effectifs

Il est proposé d'inscrire, sous réserve de la validation des orientations budgétaires présentées ci-après, des dépenses de personnel sur la base de 12 personnes afin d'assurer le pilotage des nouveaux projets confiés au PETR, et notamment les démarches de Schéma de Cohérence Territorial et de Plan Climat Air Energie, la mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial et la mise en œuvre d'un programme concerté de revitalisation des centres-bourgs du territoire.

A ces dépenses, il est prévu d'ajouter la gratification des stagiaires à recruter, notamment pour le projet de Plan Alimentaire Territorial et l'évaluation des politiques menées par le Pays.

Le PETR du Pays de Thiérache devra s'attacher, au cours du 1^{er} semestre 2018, à mettre en place le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Prévisions budgétaires 2018			
Actions	Coût	Subvention	Autofinancement Pays (CC)
Effectif actuel	380 000 €	96 400 €	283 600 €
Nouveaux recrutements (à valider)	120 000 €	72 000 €	48 000 €
Stagiaires	9 000 €	0€	9 000 €
TOTAL	509 000 €	168 400 €	340 600 €

M. Hugues COCHET indique qu'une animation dédiée à la revitalisation du centre-bourg de Guise est déjà financée par la Communauté de communes de la Thiérache Sambre et Oise et attire l'attention sur les créations d'emplois et les coûts supplémentaires infligés aux Communautés de communes.

M. Christian BONIFACE ajoute que les cotisations financières de la Communauté de communes de la Thiérache Sambre et Oise se répercutent sur les communes qui la composent.

Le Président rappelle que le débat d'Orientation Budgétaire consiste à faire des propositions sur la base des besoins constatés, fixer des priorités et étudier les évolutions financières.

M. Patrick DUMON indique que la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise dispose d'un personnel compétent pour contribuer à réaliser la partie diagnostic du SCoT.

Mme Virginie FLEURY précise que pour la 1^{ère} phase du SCoT, toutes les Communautés de communes seront mises à contribution pour recenser les données disponibles sur leur territoire. Sur la base de ce recensement, le Pays pourra mentionner dans le cahier des charges rédigé pour l'élaboration du SCoT, l'existence de ces données et minimiser aussi le coût de prestation relatif au diagnostic.

M. Jean-François PAGNON complète en proposant d'identifier un interlocuteur pour synthétiser les travaux réalisés par les Communautés de communes dans le cadre d'un Plan Local D'urbanisme Intercommunal.

Aménagement du territoire :

↳ **Elaboration d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) à l'échelle de la Thiérache :**

- Signature de la convention de partenariat avec les services de la Direction Départementale de l'Aisne pour l'élaboration du SCoT,
- Travail collectif de recensement des études disponibles sur le territoire de la Thiérache pour alimenter le diagnostic à réaliser dans le cadre du SCoT,
- Elaboration du cahier des charges pour l'élaboration du SCoT, lancement de la procédure de consultation publique, analyse des offres et sélection d'un bureau d'étude,
- Recrutement d'un chargé de projet pour piloter et suivre la démarche ainsi que celle qui pourrait être lancée en matière de PCAET.

↳ **Mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle de la Thiérache**

- Proposition de portage du projet pour le compte des 4 Communautés de communes du Pays,
- Elaboration du cahier des charges pour l'élaboration du Plan Climat Air Energie de Thiérache, lancement de la procédure de consultation publique, analyse des offres et sélection d'un bureau d'étude,
- Pilotage et suivi du projet par un agent dédié.

↳ **Définition d'un Schéma de services publics et au public à l'échelle de la Thiérache**

- Elaboration du cahier des charges de la mission visant à disposer d'une vision d'ensemble de l'organisation des services, définir les orientations et les priorités en matière de services publics et au public afin de répondre aux besoins des habitants,
- Lancement de la procédure de consultation publique, analyse des offres et sélection d'un bureau d'étude,
- Pilotage et suivi du projet.

Prévisions budgétaires 2018			
Actions	Coût	Subvention	Autofinancement Pays (CC)
SCoT – 1 ^{ère} phase	0 €		
PCAET	50 000 €	25 000 €	25 000 €
Schéma de services publics	50 000 €	35 000 €	15 000 €
TOTAL	100 000 €	60 000 €	40 000 €

Habitat :

↳ **Animation et suivi du Programme d'Intérêt Général 2014/2019 et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain de Guise :**

- Information, renseignement et conseil auprès des porteurs de projet,
- Tenue de permanences sur l'ensemble du territoire de la Thiérache,
- Accompagnement des porteurs de projet dans la constitution de leur dossier de demande de subvention,
- Réalisation des visites techniques des logements avant et après travaux (évaluation énergétique, rapport d'autonomie),
- Gestion administrative et financière du Programme avec la mise en place de la procédure de dématérialisation des dossiers auprès de l'Anah,
- Actions de communication sur le programme,
- Participation aux réseaux d'acteurs de l'habitat.

↪ **Réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour la reconduction d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat à l'échelle de la Thiérache :**

- Rédaction du cahier des charges de la mission d'étude visant à identifier les besoins et les enjeux du territoire en matière de logement et définir sur cette base des objectifs en termes d'intervention,
- Lancement de la consultation et sélection d'un bureau d'étude,
- Contribution du service à la réalisation du volet diagnostic de l'étude,
- Pilotage, suivi et accompagnement de la mission.

Prévisions budgétaires 2018			
Action	Coût	Subvention	Autofinancement Pays (CC)
Etude pré opérationnelle	60 000 €	30 000 €	30 000 €
TOTAL	60 000 €	30 000 €	30 000 €

Environnement :

↪ **Suivi et animation de la charte paysagère :**

- Réunion du comité de pilotage pour le suivi des orientations,
- Mise en place de comités techniques pour la réalisation des actions et outils de la charte.

↪ **Démarche de classement de haies bocagères dans les documents d'urbanisme :**

- Porter à connaissance des collectivités l'outil réalisé sur la valorisation des haies bocagères dans les documents d'urbanisme,
- Accompagnement des communes engagées dans cette démarche : Flavigny-le-Grand, Clairfontaine et Barzy-en-Thiérache.

↪ **Réflexion sur les Mesures Agro-Environnementales (MAE) :**

- Restitution du bilan MAE réalisé en 2017,
- Mise en place d'un groupe de travail « élevage » pour réfléchir aux évolutions souhaitables des MAE et sur l'avenir de la profession.

↪ **Plan d'actions en faveur de la valorisation des produits locaux :**

- Mise en place de « classes alimentation » au sein de 4 établissements scolaires du territoire,
- Création d'un outil pédagogique dédié à la valorisation des productions locales,
- Organisation d'un temps d'échange entre les acteurs de la restauration scolaire et les producteurs locaux.

↪ **Création et aménagement de circuits sur le thème de la valorisation des productions locales :**

- Projet à mener en partenariat avec l'office de tourisme.

↪ **Participation au Festival de l'oiseau 2018**

↪ **Valorisation des richesses naturelles des paysages de Thiérache :**

- Mise en place de « classes bocage » au sein de 4 établissements scolaires du territoire,
- Organisation d'animations sur le thème du bocage à destination du grand public.

Prévisions budgétaires 2018			
Actions	Coût	Subvention	Autofinancement Pays (CC)
Plan de valorisation des produits locaux et des richesses paysagères	20 700 €	16 560 €	4 140 €
Festival de l'oiseau	1 600 €	1 000 €	600 €
TOTAL	22 300 €	17 560 €	4 740 €

Economie & Tourisme :

↳ Mise en œuvre du plan d'actions en faveur de l'économie de proximité :

- Mise en place d'une animation dédiée à l'échelle de la Thiérache : identification du porteur de l'animation, mise en place d'un comité de pilotage pour le suivi de projet, définition d'une feuille de route pour l'année 2018,
- Définition et lancement des dispositifs d'aides directes aux entreprises par les Communautés de communes du Pays,
- Organisation d'une nouvelle rencontre avec les commerçants et artisans du territoire.

Il est proposé de reprendre contact avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne pour lui proposer la mission d'animation du plan d'action en faveur de l'économie de la Thiérache, moyennant un financement de 80% maximum dans le cadre du programme LEADER. Il reste à vérifier la capacité pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne de prendre en charge les 20% restant.

↳ Elaboration d'un Plan Alimentaire Territorial à l'échelle de la Thiérache :

- Organisation des réunions du Comité de pilotage en charge du suivi du projet sur la base d'une feuille de route définie pour 2018,
- Recrutement, en partenariat avec l'INRA, d'un(e) stagiaire de l'école Agro Paris Tech pour engager la 1^{ère} phase du projet consistant à établir une synthèse des démarches existantes en matière de PAT, actualiser la liste des actions collectives et des initiatives alimentaires en Thiérache et réaliser un inventaire des formes de soutien public pour ces projets,
- Mise en place d'une animation dédiée pour suivre et accompagner les actions définies dans le PAT avec le recrutement d'un(e) chargé(e) de projet,
- Organisation de rencontres avec les acteurs de la filière alimentaire et les partenaires institutionnels du projet.

↳ Actions menées en partenariat avec l'Office de tourisme :

- Contribution à l'élaboration du Guide du Routard du Pays de Thiérache (édition 2019),
- Définition d'une stratégie touristique pour la Thiérache : mission réalisée par l'Agence de Développement Touristique de l'Aisne (diagnostic territorial, identification des enjeux de développement et préconisations d'orientations stratégiques).

Prévisions budgétaires 2018			
Actions	Coût	Subvention	Autofinancement Pays (CC)
PAT (ingénierie)			
Guide du Routard	56 000 €	28 000 €	28 000 €
Stratégie touristique	5 000 €		5 000 €
TOTAL	61 000 €	28 000 €	33 000 €

Mobilité :

↳ **Elaboration d'un plan de mobilité rurale :**

- Elaboration du cahier des charges et lancement de la consultation publique,
- Analyse des propositions et sélection d'un bureau d'étude,
- Pilotage, suivi et accompagnement de la mission d'étude.

Prévisions budgétaires 2018			
Action	Coût	Subvention	Autofinancement Pays (CC)
Plan de mobilité	50 000 €	40 000 €	10 000 €
TOTAL	50 000 €	40 000 €	10 000 €

Contractualisations :

↳ **Programme LEADER :**

- Animation et gestion du programme,
- Acquisition d'un logiciel de gestion dédié,
- Mise en place d'un fonds de développement rural destiné aux porteurs de projet privés et réservé aux projets visant à promouvoir les produits alimentaires et les savoir-faire locaux et les projets de développement de la filière touristique,
- Réalisation d'actions de communication sur le programme,
- Lancement et accompagnement de la réflexion relative à la mise en réseau des médiathèques du territoire,
- Conduite de l'évaluation à mi-parcours du programme.

↳ **Contrat de ruralité :**

- Participation et contribution au comité de pilotage de suivi du contrat,
- Proposition de mise en place d'une opération concertée de revitalisation des centre-bourg de Thiérache.

↳ **Accord-cadre avec la Région Hauts-de-France :**

- Contribution aux réunions techniques pour l'élaboration des programmations annuelles,
- Participation à la réflexion initiée par la Région en matière de soutien à l'ingénierie des territoires.

Communication :

↳ **Refonte du site internet du Pays de Thiérache**

↳ **Création d'outils de communication sur le Pays :**

- Conception d'un document de présentation du projet de territoire,
- Edition du rapport d'activité.

↳ **Lancement d'une démarche de marketing territorial :**

- Constitution d'un comité de pilotage dédié,
- Définition des objectifs poursuivis à travers cette démarche,
- Proposition d'un plan d'actions.

Prévisions budgétaires 2018			
Coût	Coût	Subvention	Autofinancement Pays (CC)
Site et outils de communication	15 000 €	0 €	15 000 €
TOTAL	15 000 €	0 €	15 000 €

Evaluation des politiques publiques :

↳ **Expérimentation de la boîte à outil évaluative :**

- Recrutement d'un stagiaire pour initier la démarche,
- Partenariat avec la METS pour le volet économique.

Conseil de développement :

↳ **Poursuite du programme de formation des membres du conseil de développement**

↳ **Organisation de rencontres avec les acteurs du territoire :**

- 3 thèmes retenus pour ces rencontres : artisans et entrepreneurs, clubs de jeunes et de sportifs et associations travaillant sur des solutions alternatives en énergie, en agriculture et agro-alimentaire.

↳ **Mise en place de groupes de travail :**

- Un groupe dédié au projet Plan Alimentaire Territorial Thiérache,
- Un groupe axé sur le label « Pays d'art et d'histoire »,
- Un groupe consacré aux transports collectifs de proximité en Thiérache.

↳ **Participation du Conseil de développement au Comité de programmation LEADER et aux instances décisionnelles du Pays**

Prévisions budgétaires 2018			
Action	Coût	Subvention	Autofinancement Pays (CC)
Plan d'actions CD	5 000	0 €	5 000 €
TOTAL	5 000 €	0 €	5 000 €

Le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache, après en avoir délibéré à l'unanimité, a pris acte de la tenue du Débat d'Orienta-tion Budgétaire pour l'année 2018.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h17.

Le Président,

M. Thierry VERDAVAINE

Le Secrétaire,

Mme Pascale PLOTTET

Signature des membres présents

M. Christian BONIFACE

M. Xavier BOULANDE

M. Mathieu CANON

M. Hugues COCHET

M. Pierre DIDIER

M. Patrick DUMON

Mme Chantal HAUET

M. Michel LANDERIEUX

M. Jean-Patrice LEJEUNE

M. Jean-François PAGNON

M. Thierry THOMAS

M. Paul VERON